

**UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH DE BEYROUTH  
FACULTÉ/INSTITUT :  
ÉCOLE DOCTORALE :**

# **GUIDE POUR LA RÉDACTION ET LA PRÉSENTATION DES THÈSES**

**À L'USAGE DES DOCTORANTS**

Les recommandations qui suivent ont pour but de standardiser la présentation des thèses en vue de faciliter leur lisibilité, leur identification, leur diffusion et leur conservation.

## 1- Règles de présentation générale

La thèse sera rédigée en français. Si la thèse comporte des articles déjà publiés en langue anglaise, ces passages doivent être traduits et peuvent être inclus en annexe dans leur langue d'origine.

Afin d'assurer une bonne impression de la thèse, il est recommandé de :

- Justifier le texte ;
- Choisir un caractère de bonne lisibilité d'une taille suffisante : 12 points en moyenne ;
- Taper le texte avec un interligne simple qui peut être agrandi ;
- Laisser une marge de 2,5 cm à gauche et à droite, 1,5 cm minimum en haut, 2 cm minimum en bas.

## 2- Page de titre

Elle doit comporter obligatoirement :

- Le nom de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, de la faculté concernée par la thèse de doctorat et le nom de l'école doctorale. Dans le cas d'une cotutelle internationale de thèse mentionner le nom de chacun des établissements (Université Saint-Joseph de Beyrouth en haut à gauche et l'Université partenaire en haut à droite).
- La discipline dans laquelle est préparée la thèse. Dans le cas d'une thèse en cotutelle se référer à la convention spécifique. A rappeler que pour l'USJ les champs disciplinaires (Discipline) se résument à cinq :

- 1- *Sciences médicales et Santé ;*
2. *Sciences, Ingénierie et Technologie ;*
3. *Économie, Gestion, Banque et Assurance ;*
4. *Droit et Sciences politiques ;*
5. *Arts, Sciences humaines et Religieuses.*

- La spécialité dans laquelle est soutenue la thèse. Dans le cas d'une thèse en cotutelle se référer à la convention spécifique.
- Le titre de la thèse (*sujet de la thèse*) ou l'intitulé des principaux travaux.
- Le nom et prénom de l'auteur. La règle administrative veut que soit utilisé d'abord le nom patronymique, suivi éventuellement du nom d'usage, qu'il résulte du mariage ou de la filiation. Les mentions « *épouse* », « *époux* » « *dit* » ou « *née* » ne doivent pas être utilisées. Pour qu'il n'y ait pas de confusion possible entre le nom et prénom de l'auteur, le nom est en majuscule, le prénom est en minuscule. Si le nom ou le prénom comporte des accents ou caractères diacritiques, ils doivent être saisis.

- Le nom et prénom du directeur de la thèse. Inscrire le nom en majuscule et le prénom en minuscule. Si le nom ou le prénom comporte des accents ou caractères diacritiques, ils doivent être saisis. S'il y a deux directeurs, mentionner en premier le directeur principal.
- La date de soutenance ;
- Le nom et prénom des membres du jury ainsi que le titre de chacun des membres du jury (Directeur ; rapporteur ; examinateur). Inscrire le nom en majuscule et le prénom en minuscule. Si le nom ou le prénom comporte des accents ou caractères diacritiques, ils doivent être saisis.
- L'intitulé et l'adresse de l'unité ou des unités dans le cas d'une cotutelle ou du (des) laboratoire (s) de rattachement où la thèse a été préparée.

Un modèle de présentation est présenté à titre indicatif en copie A.

### **3- Pages liminaires**

- Le résumé en français. Le résumé doit comporter au maximum 1700 caractères, espaces compris. Il doit être précis et permettre de comprendre comment le sujet est abordé. Il est distinct du résumé substantiel en français qui est nécessaire dans le cas d'une thèse en cotutelle internationale, si la langue de la thèse n'est pas le français.
- Le titre en anglais
- Le résumé en anglais pour le signalement de la thèse dans des bases de données internationales. Il doit comprendre au maximum 1700 caractères, espaces compris.
- Les mots clés en français. L'étudiant choisit les mots clés en fonction de la terminologie en vigueur dans sa discipline.
- Les mots clés en anglais.

### **4- Table des matières**

La table des matières est placée de préférence en début de document, après la page de titre et les pages liminaires. La liste des documents placés en annexe à la thèse doit être donnée à la fin de la table des matières. La table des matières peut être suivie de tables particulières, figures, illustrations, etc. et éventuellement d'une page de remerciements.

### **5- Numérotation des pages**

La pagination doit commencer dès la page de titre en bas et à droite, être continue et englober annexes, illustrations, tableaux, graphiques, etc.

## 6- Corps de la thèse

La thèse est divisée en ensembles hiérarchisés. Par exemple : parties subdivisées en chapitres, chapitres composés de sous chapitres, eux-mêmes composés de paragraphes.

Les notes doivent être générées de manière automatique.

Les œuvres ou extraits d'œuvres d'un auteur tiers font l'objet d'une mise en forme spécifique destinée à favoriser la gestion des droits de diffusion.

## 7- Références

Le candidat présentera les différentes sources auxquelles il a eu recours d'une manière claire, cohérente, ordonnée, conforme aux normes en vigueur et aux usages de la discipline.

La description de la bibliographie doit permettre au lecteur de retrouver le document signalé. La présentation et la ponctuation peuvent varier selon les disciplines, mais l'ensemble doit être cohérent, précis, lisible. Chaque élément doit être nettement séparé de l'élément suivant (par un point ou un tiret...). La même présentation doit être suivie tout au long de la publication. Les principaux formats par défaut des logiciels de gestion de bibliographie sont acceptés.

### - Classement des références

On peut classer les références par ordre alphabétique des noms d'auteur, ou du titre lorsque la publication est anonyme; on peut également les classer par ordre d'apparition dans le texte. Il est vivement conseillé de les numéroter, avec renvoi depuis le texte vers la bibliographie.

### - Rédaction des références

Les indications données ci-après pour la rédaction des références ont pour but de rappeler les éléments importants d'une citation et proposent un ordre cohérent. Elles ne constituent pas une norme.

Les documents utilisés pour une thèse peuvent se trouver sur des supports différents : papier ou électronique (cédérom, base de données, en ligne sur l'Internet). La présentation des références varie en fonction du type de document, qu'il est recommandé d'indiquer entre crochets à la suite du titre.

Il n'est pas obligatoire d'aller à la ligne entre les éléments de la citation. La virgule entre le nom et le prénom des auteurs est facultative.

Il importe de donner une référence aussi complète que possible, mais tous les éléments de la description ne peuvent pas toujours être renseignés.

**Note concernant la rédaction d'articles périodiques ou bien de chapitre d'un ouvrage collectif :**

*Lors de la rédaction d'un article périodique ou d'un chapitre d'ouvrage collectif, il est impératif d'associer le nom du directeur de la thèse à ces références.*

### **- Présentation générale des références bibliographiques**

Voici quelques exemples types donnés à titre indicatif :

#### **-Article de périodiques**

Ordre des éléments de la citation :

Nom Prénom

Titre de l'article

Titre de la revue (obligatoire), ISSN (facultatif), Année (obligatoire), tome, n° du fasc. (facultatif mais recommandé)

Pages

Exemple d'un article tiré de l'Encyclopédie Médico-chirurgicale :

*Chevalier Th., Mignon M. Motricité de l'estomac et de l'intestin grêle. Encycl. Méd. Chir., Gastroentérologie, 1, 9000-A20, 1988, 6 p.*

Exemple d'un article tiré de Sciences :

*Hazuda, D.J., Felock, P., Witmer, M., Wolfe, A., Stillmock, K., Grobler, J.A., Espeseth, A., Gabryelski, L., Schleif, W., Blau, C., et Miller, M.D. Inhibitors of strand transfer that prevent integration and inhibit HIV-1 replication in cells. Science, 2000, 287, 646-50*

#### **- Ouvrage, chapitre d'un ouvrage collectif**

Ordre des éléments de la citation :

Nom Prénom

Titre de l'ouvrage. Nième Edition.

Ville d'édition : éditeur, année d'édition, nombre de vol., nombre de pages. (Titre de la collection ; n° dans la collection)

Exemples :

- **Ouvrage ayant plusieurs auteurs :**

*Guichard J., Huteau M. Psychologie de l'orientation [texte imprimé]. 2e éd. Paris : Dunod, 2006, XIII-394 p. (Psycho sup)*

- **Ouvrage collectif :**

*The social mind : cognitive and motivational aspects of interpersonal behavior / ed.by Joseph P. FORGAS, Kipling D. WILLIAMS, Ladd WHEELER. Cambridge, New York, Oakleigh : Cambridge University Press, cop. 2001, XVI-444 p.*

- **Citation d'un chapitre d'un ouvrage collectif :**

*Oppenheim D. L'enfant, son cancer, ses parents, ses soignants. Cancers de l'enfant / Éd. Par Jean LEMERLE. Paris : Flammarion, 1989, p. 218-231. (Encyclopédie des cancers)*

- **Collectivités auteurs :**

**ASSOCIATION DES PETITES CITÉS DE CARACTÈRE DE BRETAGNE. Carnets de voyages de peintres russes dans les petites cités de caractère de Bretagne. Rennes : Éd. Ouest-France, 2006. 141 p.**

**- Congrès**

*Ordre des éléments de la citation :*

INTITULE DU CONGRES (N° de la session ; Année de la session ; Lieu du congrès).

Titre du congrès.

Ville d'édition : Editeur, Année d'édition. Pages.

Exemples :

- **Congrès paraissant sous forme d'ouvrage :**

**CONGRES FRANCOPHONE DE NEUROGERIATRIE ET DE GERONTO-PSYCHIATRIE (9 ; 1990 ; Paris). Actualités en neurogériatrie, actes réunis par J. BILLE. Marseille : Solal, 1991, 235 p.**

**LES REGIMES MATRIMONIAUX EN DROIT COMPARÉ ET EN DROIT INTERNATIONAL, actes du colloque de Lausanne, 30 septembre 2005 / éd. Par Andrea BONOMI et Marco STEINER. Paris : Droz, 2006, 319 p.**

- **Congrès paraissant dans une revue :**

**CONGRES INTERNATIONAL DE MEDECINE DU FOOTBALL (1998 ; Paris), Science & sports, ISSN 0765-1597 ; vol. 14, no 5, 1999, p. 217-268**

**ANTIBIOTHERAPIE ORALE DES INFECTIONS RESPIRATOIRES ACQUISES EN VILLE, PLACE DU CEFUROXIME AXETIL : symposium (1991 ; Paris), Med. Mal Infect., 1991, 21, hors-série, p. 6-108**

**- Thèse**

*Ordre des éléments de la citation :*

Nom Prénom

Titre de la thèse. - Nombre de pages

Thèse (ou type de thèse) : Discipline : Université : Année ; n°

Exemple :

**Goudot Benoît. L'Arthroscopie du poignet. Indications diagnostiques et thérapeutiques. A propos de 65 cas, 352 p. Thèse : Médecine : Nancy I : 1991.**

**- Cas d'un article tiré d'une base de données**

**McNamara Paul. Messaging leadership debated. Network world [en ligne]. 31 août 1998, vol. 15, n° 35, [réf. du 11 décembre 1998], p. 23-24. Disponible sur ProQuest Direct (Periodical Abstracts Research II).**

### **- Prépublication (preprint)**

Ordre des éléments de la citation :

Nom Prénom

Titre

Nom de la série (fac.)

Numéro (fac.)

Année

Pages

Disponibilité et accès : adresse électronique du document [date de consultation]

Identifiant (fac.)

Nom de la revue où elle doit paraître (fac.)

Exemple :

*David Max. Fonctions spéciales et théorie des représentations [Ressource électronique]. Prépublication de l'Institut de mathématiques. N° 12. 2001. 20 pages. Disponible sur : <http://arXiv.org/abs/math/0102185> [consulté le 7 avril 2001]. Math. DG/0102185*

### **-Message personnel - ordre des éléments de la citation**

Nom Prénom de l'auteur du message

Titre du message [type de support]

Nom du destinataire

Date d'émission du message

Mention " Communication personnelle "

Exemple :

*Pritchard Sarah. Your Request for Information about ISO Standards [courrier électronique]. Destinataire : Margaret MORRISON. 18 février 1995. Communication personnelle.*

## **8- Annexes**

Si des documents utilisés pour la thèse sont proposés en annexe (une édition de texte, un protocole d'enquête, un résumé d'expérience ...), une liste doit en être dressée et figurer à la fin de la table des matières (voir ci-dessus).

## **9- Index**

L'index général ou les index thématiques (de noms propres ...), s'ils existent, doivent être générés de façon automatique.

**COPIE A : page de titre d'une thèse de Doctorat**



**THESE DE DOCTORAT**

**DISCIPLINE :** \_\_\_\_\_  
**SPÉCIALITÉ :** { \_\_\_\_\_ }

Sujet de la thèse:

« \_\_\_\_\_ »

Présentée par :

\_\_\_\_\_

Pour obtenir le grade de  
**DOCTEUR D'UNIVERSITÉ**

Soutenue le [ ]/[ ]/[ ]

Devant le jury composé de :

Pr. _____	:	Directeur, Université François Rabelais, Tours, France.
Pr. _____	:	Directeur, Université Saint-Joseph de Beyrouth, Liban.
Pr. _____	:	Rapporteur, Université Libanaise, Beyrouth, Liban.
Pr. _____	:	Examineur, Université Saint-Joseph de Beyrouth, Liban.
Pr. _____	:	Rapporteur, Université Saint-Joseph de Beyrouth, Liban.
Dr. _____	:	Examineur, ONUDI, Vienne, Autriche.
Pr. _____	:	Examineur, Université Saint-Joseph de Beyrouth, Liban.

*Unité de Recherche de Technologie et Valorisations Agro-alimentaire (TVA), Faculté des Sciences, USJ, Liban.*

*Institut de recherche sur la biologie de l'insecte (IRBI), UMR Université-CNRS 7261- Département agro-sciences- filière production animale, UFR de Tour, France.*



**COPIE A : page de titre d'une thèse de Doctorat en cotutelle**



**UNIVERSITÉ FRANÇOIS – RABELAIS DE TOURS**  
**UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH DE BEYROUTH**

**ÉCOLE DOCTORALE, SSBCV**

Institut de recherche sur la biologie de l'insecte (IRBI), UMR Université-CNRS 7261- Département agro-sciences- filière production animale, UFR de Tour, FRANCE

**FACULTÉ DES SCIENCES**

Unité de Recherche de Technologie et Valorisations Agro-alimentaire (TVA), USJ, LIBAN.

**THÈSE EN COTUTELLE** présentée par :

[ ]

soutenue le :

pour obtenir le grade de :

**Docteur de l'université François – Rabelais de Tours**

Discipline/ Spécialité : [ ]

**Docteur de l'université Saint-Joseph de Beyrouth**

Discipline/ Spécialité : [ ]

[ ]

**THÈSE dirigée par :**  
**CHEVRIER Claude**

Professeur, université François – Rabelais de Tours  
Professeur, université Saint-Joseph de Beyrouth

**RAPPORTEURS :**

[ ]

Professeur, université Libanaise, Beyrouth,  
Professeur, université Saint-Joseph de Beyrouth,

**JURY :**

[ ]

Professeur, université Saint-Joseph de Beyrouth,  
Docteur d'université, ONUDI, Vienne, Autriche  
Professeur, université Saint-Joseph de Beyrouth.